

DELIBERATION N° 88/78 : REALISATION D'UN PARKING EN FACE DE L'EGLISE
ACQUISITION DE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle que depuis 1974, la Commune a projeté la réalisation d'un parking en face de l'église afin de répondre au besoin de stationnement augmentant avec la population et ainsi garantir la sécurité des piétons et des automobilistes.

L'Association SAINT JOSEPH (Evêché de NANCY, 15, rue Girardet à NANCY) propose, en vue de cette réalisation, à la Commune, la vente de terrains cadastrés Section AB N° 430 et 432 pour une superficie de 831 m² et section AB N° 381 pour une superficie de 1 a 49 ca.

Cette acquisition est à faire dans le cadre des réserves foncières communales.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- d'acquérir sur l'Association Saint Joseph domiciliée Evêché de NANCY, 15, rue Girardet-NANCY, les terrains cadastrés "Le Village"/ Section AB N° 430 et 432 pour une superficie de 831 m² et N° 381 pour une superficie de 149 m² au prix de 12 F 00 le m².
- charge le Maire d'exécuter toutes les démarches nécessaires et l'autorise à signer les actes.
- sollicite de Monsieur le Préfet la déclaration d'utilité publique pour exonération fiscale.